

FORMATION du 5 octobre 2018 à 14h30 précises
Site de l'AGROPOLE 47 AGEN/ESTILLAC – Salle n° 1 face accueil
« Nouveaux experts »

BULLETIN D'INSCRIPTION

- **Participants** : Tous experts inscrits sur une liste d'experts de justice.
- **Animateurs** : Laurence VALAY, expert de justice, administrateur de la Compagnie, Alain PECLOSE, vice-président de la compagnie pour le Gers.
- **Participation financière** : 50 € pour les membres d'une compagnie d'experts (75 € pour les non membres).

Une attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation.

Inscrivez-vous dès que possible (nombre de places limitées) et avant le vendredi 28 septembre 2018, dernier délai. L'inscription ne sera validée qu'accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts de Justice d'Agen à l'adresse ci-dessous (CEJA) ou par virement bancaire à l'inscription (RIB joint).

Le présent document tient lieu de justificatif comptable. Il ne sera pas fourni d'attestation de paiement.

✂

Partie à envoyer à la Compagnie des Experts de Justice près la Cour d'Appel d'Agen

Bulletin d'inscription à la formation du 5 octobre 2018 14h30
Site de l'Agropole 47 AGEN/ESTILLAC – Salle 1
« Nouveaux experts »

Monsieur, Madame :

COURRIEL et n° Tél mobile - adresse postale si différente du chèque (pour attestation) :

.....

- Expert de justice inscrit sur la liste des Experts de Justice de la Cour d'Appel de
- Membre d'une Compagnie d'Experts de Justice OUI NON

Participation financière jointe : **50 €** (75 € pour les non membres)

- Chèque n°
- Virement bancaire (préciser réf. 051018 sur intitulé virement)
- Signature :